

Cadre sanitaire de La Providence Site du Centre

Pour cette rentrée, un nouveau cadre sanitaire a été promulgué par le Ministère de l'Education Nationale dont les grands axes se trouvent ci-dessous. La rentrée est basée sur la colonne « socle » et nous espérons fortement y rester le plus longtemps possible. Certains éléments comme les accès de cours ont été gardé pour être modifiables très rapidement en cas de besoin mais surtout car nous avons remarqué un bienfait de l'accueil progressif des élèves dans les classes de 8h15 à 8h30.

1- Rôle des parents :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

- Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de fièvre (38° ou plus) ou en cas de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.
- De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

2- Grands principes:

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Tousser ou éternuer dans son



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

3- Organisation de la classe et points de vigilance dans la journée :

Le jour de la rentrée des élèves, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains. Cette éducation sera adaptée à l'âge des élèves.

Afin de limiter les déplacements dans les classes élémentaires, les élèves auront une petite bouteille d'eau ou gourde et des mouchoirs jetables.

Si un élève ne respecte pas les conditions sanitaires mises en place, le chef d'établissement se réserve le droit de ne plus l'accepter à l'école afin de protéger l'ensemble des autres personnes présentes.



Liberté Égalité Fraternité

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

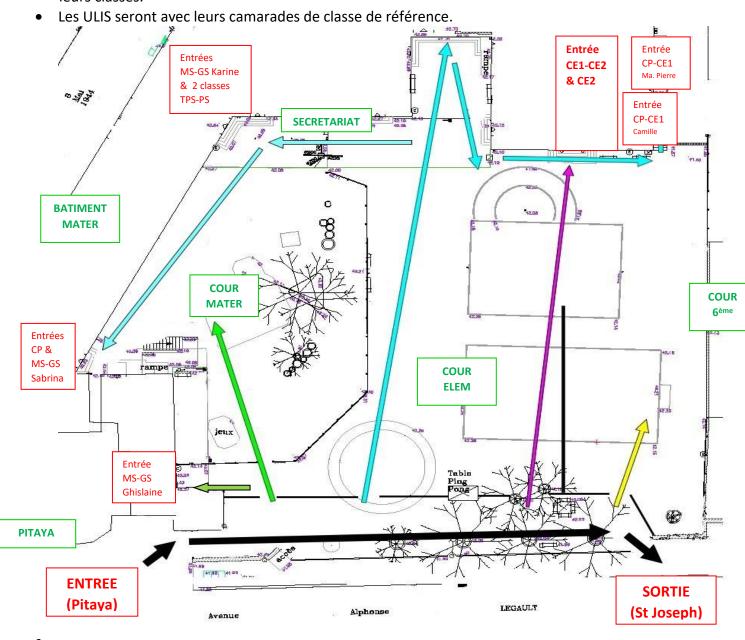
La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire.**Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) **et quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours.**

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée	Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque: application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Pas de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque: application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque: application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfant dans l'espace public et dans les autres établissements recevan du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter	Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact- tracing	Pour tous les niveau	ıx, application des règ	les définies par les au	torités sanitaires.

4- Accès et horaires :

Il y aura **un couloir d'accès à l'établissement** : entrée par l'accès Pitaya et sortie par le portail près de St Joseph.

- a- <u>Arrivée des élèves (matin 8h15-8h30 et midi 13h05-13h15) : Avenue Alphonse Legault</u> Les familles entrent par le côté crêperie :
 - Passent à l'accès 1 pour les parents et enfants de maternelle qui rejoignent leurs classes, accueil dans les classes par les maitresses pour nettoyage des mains (Classes de Karine & Viviane/Anaêle/Nathalie par la droite du bâtiment – classe de Sabrina par la gauche). La classe de Ghislaine sera directement accueilli à l'entrée proche du WC Cube en bois.
 - Déposent à l'accès 2 les CP de Marina qui rejoignent leur classe; mais aussi, les CP-CE1 de Marie Pierre
 & CP-CE1 de Camille rejoignant les marquages sous le préau pour un lavage des mains avant de rejoindre leur classe par l'accès extérieur.
 - Déposent à l'accès 3 les CE2 de Mr PELERIN et Mme LEBER ainsi que les CE1-CE2 de Mme NICOLAS qui rejoignent leur entrée de bâtiment (portes ouvertes, ne pas toucher les poignées, accueil dans les classes par les enseignants pour nettoyage des mains).
 - Déposent à l'accès 4 les 4 classes avec des CM qui se lavent les mains sous le préau et montent dans leurs classes.



b- Sortie des élèves (midi 11h30-11h45 et soir 16h30-16h45) : Avenue Alphonse Legault.

Même schéma, les élèves vous attendent aux 4 entrées (marquage au sol par classe), vous entrez par le côté Pitaya et ressortez avec vos enfants par le côté St Joseph.

- Le midi, seuls les élèves externes seront à ces accès, les autres élèves se prépareront à leur temps de restauration.
- Le soir, les élèves avec autorisation de sorties seront sortis en premier puis nous ouvrirons le portail côté Pitayae pour l'entrée graduelle des familles. Les élèves partant entre 16h30 & 16h45 seront en rang aux sorties et ne resteront pas dans la cour avec les élèves allant à la garderie/étude.

NB : Concernant les horaires d'arrivée et de départ de l'établissement, nous misons toujours sur les ¼ d'heures habituels de transition et comptons sur votre ponctualité pour ne pas avoir à bloquer des heures par niveau.

Il est bien sûr interdit **de rester discuter** devant chaque accès pour permettre la fluidité du dispositif, merci aussi de récupérer vos enfants aux portes respectives et de ne pas les appeler pour tenter de remonter à contre-courant le dispositif.

5- Conclusion:

Ce document a été rédigé en nous appuyant **sur le cadre sanitaire** promulgué par l'Education Nationale en août 2022.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Erwan ORDONNEAU Chef d'établissement La Pro CENTRE